



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GUADELOUPE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Basse-Terre, le 21 mars 2024

EAU

Le préfet condamne fermement les dégradations et actes de malveillances réalisés à l'encontre des infrastructures de distribution et de potabilisation de l'eau du SMGEAG.

Ces dégradations et malveillances vont fortement impacter la distribution de l'eau et entraîner des manques d'eau sur plusieurs communes notamment : Capesterre-Belle-Eau, Les Saintes, Goyave, Petit Bourg, Les Abymes, Pointe-à-Pitre, Saint-François, Sainte-Anne, La Désirade et Morne-à-l'Eau.

Le CHU a également été impacté ce qui aurait pu engendrer des conséquences dramatiques.

En réponse, le SMGEAG est fortement mobilisé pour rétablir la situation le plus rapidement possible et des solutions de secours pour alimenter le CHU ont été mises en place comme la livraison de 3000 bouteilles.

Le SMGEAG va porter plainte contre x pour dégradation d'ouvrages publics de distribution d'eau et mise en danger de la vie d'autrui.

La préfecture se joint au SMGEAG dans ses efforts et auprès de la population pour pallier ces difficultés.